

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 204 rendant provisoirement exécutoire le budget additionnel du comité colonial des anciens combattants pour l'exercice 1937

n° 204

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
5 mars 1938

Numéro JO
n° 496 du 31/03/1938

Date du numéro
31 mars 1938

TEXTE INTÉGRAL

Est rendu provisoirement exécutoire le budget additionnel du Comité colonial des anciens combattants pour l'exercice 1937.